



Paris, le 7 mars 2022

Communiqué de presse

Livre blanc Paris EUROPLACE pour la campagne présidentielle **Une Place financière au service de la finance durable : priorités d'actions**

Le développement d'une Place financière de Paris compétitive est un enjeu majeur pour l'apport de financement aux entreprises, y compris aux PME/ETI, pour la création d'emplois et pour la préservation de la souveraineté économique de notre pays. Le rôle de la place financière est aujourd'hui encore plus indispensable pour accompagner la relance économique post-crise, comme le double défi des transitions climatique et numérique, qui suppose une action concertée des Pouvoirs publics, des entreprises industrielles engagées dans ces transitions et de la place financière, notamment pour réaliser les investissements indispensables.

C'est pourquoi la poursuite et l'accélération d'une action énergique pour consolider la compétitivité/ attractivité de la place financière de Paris doit être une priorité importante du prochain gouvernement.

Paris EUROPLACE, qui réunit l'ensemble des acteurs de la place financière de Paris – entreprises industrielles, investisseurs, banques et intermédiaires financiers, professions juridiques et de conseil - français et internationaux, considère que les priorités à mettre en œuvre sont les suivantes :

1. Inscrire l'objectif de la compétitivité/attractivité de la Place financière de Paris comme une priorité de la politique gouvernementale. Intégrer cet objectif dans les statuts des Autorités de régulation.
2. Abaisser les charges sociales en France pour remettre notre pays en situation de compétitivité pour ce qui concerne le coût du travail par rapport à nos voisins européens. Puis stabiliser le cadre fiscal et réglementaire de la Place de Paris, pour accroître sa lisibilité et nous rapprocher des pratiques des autres pays européens.
3. Développer l'épargne longue et l'orienter vers le financement des entreprises et de l'économie productive, y compris pour renforcer les fonds propres des entreprises face à la montée de la dette. Notamment en rééquilibrant la fiscalité des actions par rapport à la fiscalité obligataire et en développant l'épargne salariale et l'actionnariat salarié.

4. Accélérer la contribution de la Place de Paris à l'économie durable, accélérer ses engagements pour satisfaire les besoins d'investissement en matière de transition énergétique, développer l'investissement responsable, réduire les investissements dans l'économie carbonée et développer les instruments de finance à impact et transition juste.
5. Contribuer à la construction d'une Europe financière compétitive : notamment à l'accélération de l'Union des marchés de capitaux (UMC) et la promotion du Green Deal européen.
6. Veiller aux divergences réglementaires dans l'Europe post-Brexit et au maintien du « Level playing field » pour les acteurs industriels et financiers de l'Union Européenne.

Paris EUROPLACE rencontre les différents candidats et leurs équipes pour leur présenter ces priorités et faire le point des mesures proposées dans leurs plans d'actions.

*

* *

CONTACTS :

Arnaud de Bresson

Délégué général de Paris EUROPLACE

bresson@paris-europlace.com

Olivier Vigna

Délégué général adjoint de Paris EUROPLACE

olivier.vigna@paris-europlace.com